

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONGRÈS

Assemblées annuelles de l'Association suisse des électriciens (ASE) et de l'Union des centrales suisses d'électricité, à Zurich, les 1^{er}, 2 et 3 septembre 1945.

Ces deux groupements nous prient de donner à nos lecteurs les grandes lignes du programme de ces importantes manifestations :

Samedi 1^{er} septembre 1945 :

- 10 h. 45 Assemblée générale de l'U. C. S. dans la petite salle de la Maison des Congrès.
 13 h. Déjeuner libre ou au foyer de la Maison des Congrès réservé pour les participants. Pour le dîner au foyer, s'inscrire à l'avance.
 15 h. 15 Excursion sur le lac jusqu'à Rapperswil et retour.
 18 h. 15 Arrivée à Zurich.
 19 h. 30 Banquet du Jubilé de l'U. C. S. et soirée récréative de l'A. S. E. et de l'U. C. S. dans la salle des congrès de la Maison des Congrès.

Dimanche 2 septembre 1945 :

- 10 h. Assemblée générale de l'A. S. E. à la Maison des Congrès. Conférence de M. W. Trüb, conseiller national, directeur du Service de l'électricité de la Ville de Zurich, sur « Le développement technique du Service de l'Electricité de la Ville de Zurich ».
 Après la conférence, démonstration du parc des véhicules électriques des Services Industriels de Zurich, devant la Maison des Congrès.

Lundi 3 septembre 1945 :

Excursions techniques :

Fabriques de Machines Escher Wyss S. A., Zurich. — Ateliers de Constructions Oerlikon, Zurich. — Micafil S. A., Zurich-Altstetten. — Installations du Service de l'Electricité de la Ville de Zurich : a) Pompe thermique de la piscine. b) Pompe thermique des bâtiments municipaux. c) Chauffage à distance de l'E. P. F. — d) Sous-station Oerlikon. e) Sous-station Letten. — Usines du Wäggital (participation restreinte à cause des cars postaux).

Le samedi et le dimanche il est prévu un programme spécial pour les dames comportant la visite de musées et diverses excursions.

CARNET DES CONCOURS

Groupe scolaire dans l'ancienne propriété Trembley, à Genève.

Jugement du jury.

Le jury, composé de MM. F. Cottier, vice-président du Conseil administratif, délégué aux écoles, président ; F. Gampert, architecte de la ville ; A. Bodmer, chef du service de l'urbanisme ; H. Rossier, M. Braillard, A. Guyonnet, architectes à Genève ; H. Baur, architecte à Bâle ; suppléants : E. Hornung et H. Leumann, architectes à Genève ; collaborateur F. Quiblier, du Département de l'instruction publique ; s'est réuni au Musée Rath les 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 16 juillet 1945.

Cinquante-deux projets ont été examinés.

Les prix suivants ont été décernés :

- 1^{er} prix, 4000 fr., M. le Dr R. Rohn, architecte, Zurich.
 2^e prix, 3500 fr., M. R.-R. Barro, architecte, Zurich.
 3^e prix, 3000 fr., M. R. Murset, architecte, Genève.
 4^e prix, 2800 fr., M. Fr. Quétant, architecte, Genève.
 5^e prix, 2500 fr., M. J. de Stoutz, architecte, Zurich.
 6^e prix, 2200 fr., M. et Mme A. Rivoire, architecte, Zurich.

Le jury a proposé l'achat pour le prix de 1550 fr. chacun des projets de MM. Peyrat et Bourrit, architectes à Genève (collaborateurs : F. Peyrot et F. Meyrat) et de M. G. Brera, architecte, à Genève. Il a en outre alloué vingt indemnités au montant de 1200 à 500 fr. par projet.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

S. T. S. Schweizer Technische Stellenvermittlung
 Service Technique Suisse de placement
 Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
 Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH
 Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle.

559. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*. Exploitation, organisation du travail, connaissances de la langue française. Entreprise industrielle de Suisse romande.

563. *Technicien mécanicien*. Adjoint du chef d'exploitation. Suisse orientale.

565. *Chimiste*. Analyse des métaux lourds. Suisse centrale.

567. *Technicien mécanicien*. Suisse centrale.

569. *Chimiste*. Teinture et apprêtage de tissus et de fils de coton, de soie artificielle, de chanvre, de tissus mixtes. Société suisse en Italie. Langues : allemande et italienne.

573. *Technicien électricien*. Nord-ouest de la Suisse.

575. Jeune *ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*, éventuellement *dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.

579. *Ingénieurs spécialistes en fonderie*. Contrat de trois ans, avec voyages aller et retour payés. Amérique du Sud (climat sain).

581. *Technicien mécanicien*. Suisse orientale.

583. Jeune *ingénieur chimiste* de nationalité suisse, diplômé d'une école technique supérieure, pour travaux de préparation et d'analyse en produits pharmaceutiques. Environs de Zurich.

585. *Chimiste de la branche alimentaire*. Industrie alimentaire. Nord-est de la Suisse.

591. Jeune *technicien*. Langues allemande et française. Zurich.

597. Jeune *technicien mécanicien*. Nord-est de la Suisse.

599 b. Jeunes *dessinateurs mécaniciens*. Construction de véhicules pour rails. Suisse orientale.

603. Jeune *technicien mécanicien*. Suisse centrale.

605. *Technicien électricien*, porteur du diplôme d'un technicum suisse, ayant fait un apprentissage dans la profession d'installateur-électricien ou pratiqué plusieurs années comme monteur dans cette branche (installations électriques intérieures, lignes aériennes et souterraines), ayant, si possible, quelques années de pratique dans l'exploitation d'un réseau et dans l'établissement de projets et devis d'installations intérieures. Origine suisse romande (langue maternelle française). Age de 25 à 35 ans. Entreprise électrique de Suisse romande.

607. *Ingénieur mécanicien*, disposant de plusieurs années de pratique de construction et de fabrication, en qualité de directeur technique, pour la direction de la section des constructions, du bureau des calculs et des divers ateliers. Age : environ 40 ans. Langue : française. Fabrique de machines de la branche petite mécanique de Suisse romande.

609. Jeune *technicien mécanicien*. Zurich.

629. *Technicien électricien*. Zurich.

633. *Techniciens électriciens*. Zurich.

639. *Technicien chimiste*, éventuellement *ingénieur chimiste*. Suisse centrale.

645. Jeune *ingénieur*, pour atelier de construction, entretien et installation des machines. Age : 28 à 35 ans. Importante manufacture d'impressions et de teinture d'Alsace.

647. *Ingénieur* ou *technicien*, si possible de la branche conditionnement d'air ou de la branche des installations frigorifiques. Conditions : candidat habitué à un travail indépendant, à même d'élaborer de façon indépendante les projets et de traiter avec les entrepreneurs. Bonnes connaissances commerciales indispensables pour le service de la recherche des affaires (acquisition). Place stable pour candidat ayant les qualités requises. Suisse romande.

649 a. *Directeur technique* et organisateur du service extérieur, pour entreprise de commerce de la branche électro-médicale. Connaissances approfondies de la branche indispensables. Place stable d'avenir pour personne qualifiée. De même :

b. *Technicien* versé dans la branche et dans les milieux des médecins, en qualité de représentant. On offre : place stable d'avenir, avec salaire fixe, rémunération des frais et provision. Suisse.

651. *Technicien électricien*. Suisse centrale.

653. Un à deux *techniciens électriciens* disposant d'expériences en projets et exécution d'installations de commande, si possible avec des connaissances dans l'appareillage à courant fort. Suisse romande.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 391, 455 ;

de 1945 : 259, 371, 403, 407, 431, 433, 471, 485, 487, 489, 491, 515, 521, 537, 549.

(Suite page 10 des annonces.)